UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
Office of Audit and Investigations

Empowered lives.
Resilient nations.

AUDIT

OF

UNDP SENEGAL

PROGRAMME D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
(Directly Implemented Project No. 86871)

Report No. 1669

Issue Date: 15 September 2016

Report on the Audit of UNDP Senegal
Programme d'Urgence de Développement Communautaire (Project No. 86871)
Executive Summary

The UNDP Office of Audit and Investigations (OAI), through Moore Stephens LLP (the audit firm), from 6 to 17 June 2016, conducted an audit of *Programme d'Urgence de Développement Communautaire* (Project No. 86871) (the Project), which is directly implemented and managed by the UNDP Country Office in Senegal (the Office). This was the first audit of the Project.

The audit work covered financial transactions as well as internal controls and systems for the purpose of expressing an opinion on whether the financial statements present fairly, in all material aspects, the Project's operations, as well as assess compliance with UNDP regulations, rules, policies and procedures and donor agreements. The audit covered the Project's Combined Delivery Report, which includes expenditure for the period from 1 January to 31 December 2015 and the accompanying Funds Utilization statement[1] as of 31 December 2015, as well as Statement of Assets and Statement of Cash Position as of 31 December 2015. It also reviewed the relevant systems, procedures and practices in place as they relate to the Project, in the areas of: organization and staffing, project management, human resources management, financial and cash management, procurement, asset management, information systems and general administration. The audit did not include activities and expenses incurred or undertaken at the "responsible party" level, or expenses processed and approved in locations outside of the country (such as UNDP Regional Centres and UNDP Headquarters).

The audit was conducted under the general supervision of OAI in conformance with the *International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing*.

Overall audit rating

Based on the audit report and corresponding management letter submitted by the audit firm, OAI assessed the management of the Project as **partially satisfactory**, which means, "Internal controls, governance and risk management processes, as applicable to the Project's financial statements, were generally established and functioning but needed improvement. One or several issues were identified that may negatively affect the achievement of the objectives of the audited entity." This rating was mainly due to weaknesses noted in the management of individual contracts, human resources, supporting documentation and filing of transactions, and Treasury management. The issues noted did not have an impact on the audit opinion rendered regarding the project expenditure, project assets, or cash.

The details of the audit results are presented in the table below:

Project Expenditure*		Project Assets		Cash**	
Amount (in $ '000)	**Opinion**	**Amount (in $'000)**	**Opinion**	**Amount (in $'000)**	**Opinion**
21,446	Unqualified	151	Unqualified	3,895	Unqualified

**Expenditures recorded in the Combined Delivery Report were $22.76 million. Excluded from the audit scope were transactions that relate to expenditures processed and approved by other UNDP offices outside of the country ($1.32 million).*
***KXOF 2,292,111 converted to USD (September UN rate).*

[1] The Funds Utilization statement includes the balance, as at a given date, of five items: (a) outstanding advances received by the project; (b) depreciated fixed assets used at the project level; (c) inventory held at the project level; (d) prepayments made by the project; and (e) outstanding commitments held at the project level.

Key recommendations: Total = **7**, high priority = **1**

Objectives	Recommendation No.	Priority Rating
Reliability and integrity of financial and operational information	4	Medium
Effectiveness and efficiency of operations	2, 6	Medium
Compliance with legislative mandates, regulations and rules, policies and procedures	5	High
	1, 3, 7	Medium

For high (critical) priority recommendations, prompt action is required to ensure that UNDP is not exposed to high risks. Failure to take action could result in major negative consequences for UNDP. The high (critical) priority recommendation is presented below:

Delays in signing individual contracts (Issue 5)	The audit noted three instances where the renewals of individual contracts were delayed for more than three weeks after the contractors' starting dates. This also resulted in payments being made to the contractors for these three weeks even though they did not have valid contracts. Recommendation: The Office should establish a control mechanism to ensure that contracts are renewed prior to the contractors' start dates.

Management comments and action plan

The UN Resident Coordinator and UNDP Resident Representative accepted all of the recommendations and is in the process of implementing them. Comments and/or additional information provided have been incorporated into the report, where appropriate.

Helge S. Osttveiten
Director
Office of Audit and Investigations

MOORE STEPHENS

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Rapport Final

Septembre2016

AUDIT FINANCIER ET SYSTEME D'UN PROJET PNUD SOUS EXECUTION DIRECTE (DIM)

PROGRAMME D'URGENCE DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PUDC) ID 00086871

Nom du Projet :	Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)
Bureau Pays :	Sénégal
N° Atlas du Projet :	00086871
Auditeur :	Moore Stephens LLP
Période couverte par l'audit :	1 janvier au 31 décembre 2015
Période d'intervention :	30 mai au 10 juin 2016

Table des matières

TABLE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS 3
SOMMAIRE EXECUTIF 4
PORTEE ET OBJECTIFS DE L'AUDIT 6
OPINIONS D'AUDIT 8
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LA SITUATION DE LA TRESORERIE 10
LETTRE AUX ADMINISTRATEURS 11
ANNEXES 25
ANNEXE 1: RAPPORT COMBINE DES DEPENSES (CDR) AU 31 DECEMBRE 2015 26
ANNEXE 2: ETAT DES ACTIFS ET DE L'EQUIPEMENT AU 31 DECEMBRE 2015 32
ANNEXE 3: ETAT DE LA SITUATION DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015 33
ANNEXE 4 : PLANS D'ACTION ACTUALISES CONCERNANT LES OBSERVATIONS ET LES RECOMMANDATIONS DES AUDITS PRECEDENTS 35
ANNEXE 5 : CONSTAT N° 2 INCOHERENCES D'INFORMATIONS CONSTATEES DANS LES FEUILLES DE TEMPS 36
ANNEXE 6 : CONSTAT N° 3 INCOHERENCE DE FORME CONSTATEE DANS PLUSIEURS DOCUMENTS COMPTABLES 37
ANNEXE 7 : CONSTAT N° 5 SIGNATURE TARDIVE DES CONTRATS INDIVIDUELS (CI) 38
ANNEXE 8 : CONSTAT N° 7 NON-RESPECT DU SEUIL DE PASSATION DES CI PAR VOIE DE CONSULTATIONS DIRECTES 39

Table des acronymes et abréviations

CDR	Combined Delivery Report
CI	Contrat Individuel
DIM	Direct ImplementationModality
OAI	Office of Audit and Investigations
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
USD	United States Dollars
XOF, XAF	Francs CFA
EUR	Euro
DKK	Couronne Danoise
JPY	Yen Japonais

Sommaire Exécutif

Moore Stephens LLP a effectué l'audit financier et système du Programme d'Urgence de Développement Communautaire « PUDC » (Projet ID 00086871 et output 00094053) (le projet), directement mis en œuvre par le bureau du PNUD Sénégal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. La vérification a été réalisée pour le compte du PNUD, Bureau de l'Audit et des Investigations (OAI).

Nous avons formulé des opinions qui sont résumées dans le tableau ci-dessous et présentées en détail dans la section suivante:

Opinion sur l'état des dépenses (CDR)	Sans réserve
Opinion sur l'état des actifs et équipements	Sans réserve
Opinion sur la situation de trésorerie	Sans réserve

Suite à l'audit effectué, nous avons soulevé sept (7) observations d'audit. Le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Secteur sujet à audit	**Notation générale**	**Nombre d'observations par catégorie de priorité**			**Impact financier**
		Critique	**Important**	**Faible**	**USD**
Organisation et personnel	Partiellement satisfaisant	-	1	-	-
Programme et gestion de projet	Satisfaisant	-	-	-	-
Ressources humaines	Partiellement satisfaisant	-	1	-	2.930,91
Gestion des finances	Partiellement satisfaisant	-	1	-	-
Achats	Satisfaisant	-	-	-	-
Gestion des actifs	Satisfaisant	-	-	-	-
Gestion de la trésorerie	Partiellement satisfaisant	-	1	-	-
Systèmes d'information	Satisfaisant	-	-	-	-
Administration générale	Partiellement satisfaisant	1	2	-	-
Suivi des audits précédents	NA	-	-	-	-
		1	**6**	**-**	**2.930,91**

Audits précédents :

Le programme n'a pas fait l'objet d'un audit dans le passé.



Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP

150 Aldersgate
Street
London
EC1A 4AB

Date : 6 septembre 2016

PORTEE ET OBJECTIFS DE l'AUDIT

L'audit de projets DIM sont réalisés en vue de fournir une assurance à la direction du PNUD et les autres bailleurs, que les ressources sont utilisées de manière efficace et efficiente aux fins prévues et conformément aux politiques et procédures du PNUD.

En particulier, la portée des travaux comprendra un examen des domaines énumérés ci-dessous :

A. Audit Financier

- Exprimant une opinion sur les frais financiers encourus par le projet entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015 sont présentés fidèlement conformément aux conventions comptables du PNUD et que les dépenses engagées sont : (i) en conformité avec le budget approuvé du projet; (ii) aux fins approuvées du projet; (iii) en conformité avec les règles et règlements pertinents, les politiques et procédures du PNUD; et (iv) pris en charge par des pièces justificatives dûment approuvés ;
- Exprimant une opinion sur l'état des actifs et équipements qui présentent fidèlement le solde des actifs du projet du PNUD au 31 décembre 2015. Cette déclaration doit inclure tous les actifs disponibles au 31 Décembre 2015 et non seulement ceux achetés durant une période donnée. Lorsqu'un projet DIM ne dispose pas d'actifs ou d'équipement, il ne sera pas nécessaire d'exprimer une telle opinion ; et
- Exprimant une opinion sur l'état de la trésorerie détenue par le projet qui présente fidèlement le solde de trésorerie et celui de la banque du projet au 31 décembre 2015.

L'étendue de l'audit ne porte que sur les transactions conclues et enregistrées dans le cadre du projet « Projet Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) » sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015. Le champ d'application de l'audit exclut :

- Les activités et dépenses engagées ou effectuées au niveau des « partiesresponsables », à moins que l'inclusion de ces dépenses ne soit particulièrement requise par les termes de références ; et
- Les dépenses administrées et approuvées à l'extérieur du pays, tel que les autres bureaux de pays et le siège du PNUD, là où les pièces justificatives ne sont pas conservées au niveau du bureau pays du PNUD.

B. Audit du Système du Contrôle Interne

L'audit du système de contrôle interne couvrira les contrôles et les systèmes internes du projet afin d'évaluer :

- La fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles du projet ;
- L'efficacité et efficience des opérations du projet ;
- La sauvegarde des actifs du projet ;
- Le respect des mandats, règlements et règles, politiques et procédures, ainsi que des accords avec les bailleurs.

Le système du contrôle interne sera audité et évalué dans les domaines suivants :

(I) Organisation et personnel : Evaluer la structure globale du projet et autres processus de gestion, y compris l'attribution des habilitations et la responsabilité du personnel ;

(ii) Programme et gestion de projet :Evaluer les aspects de gestion en termes d'approbation du projet, la gestion financière des fonds du projet et le suivi depuis la mise en œuvre jusqu'à la réalisation des objectifs du projet. Cela inclut des rapports au Comité de Pilotage du projet et / ou bailleurs de fonds du projet.

(iii) Ressources humaines :Evaluer la compétitivité et la transparence du processus de recrutement et l'efficacité de la gestion du personnel du projet, y compris l'administration des contrats, l'évaluation de la performance et le paiement des salaires et indemnités.

(iv) Gestion des Finances : Evaluer la conformité du projet avec les politiques du PNUD en ce qui concerne la préservation et la gestion adéquate des fonds, l'engagement des dépenses par rapport au budget approuvé, des décaissements ou des paiements par rapport aux compte bancaire et les avances de fonds vis-à-vis des autres bureauxpays/siège, le personnel du projet, etc.

(v) Achats : Déterminer si les biens, services et travaux pour le projet sont acquis sur la base de mises en concurrences compétitives et d'une manière transparente, conformément aux politiques et procédures du PNUD. Cela comprend également la gestion des obligations et une évaluation appropriée des biens ou des services fournis et le suivi des performances des entrepreneurs, avant le paiement.

(vi) Gestion des actifs : Evaluer si les actifs du projet sont correctement enregistrés, protégés, surveillés, y compris la vérification physique périodique de leur utilisation et de l'existence.

(vii) Gestion de trésorerie : Revoir la sauvegarde de toutes les espèces (y compris les comptes bancaires) détenus séparément pour les besoins du projet, y compris les liquidités détenues à titre d'avances.

(viii) Systèmes d'information : Evaluer l'efficacité et la sécurité des systèmes d'information établis pour répondre aux exigences de gestion et rapportage des projets.

(ix) Administration générale : Ceux-ci comprennent les domaines des opérations qui ne sont pas spécifiquement couverts ci-dessus et pour lesquels les dépenses sont imputées au projet couvrant des domaines tels que : Voyage du personnel du projet, l'utilisation et l'entretien des véhicules du projet, la location et l'entretien des locaux de bureau.

(x) Suivi des recommandations des auditsprécédents : Dans la mesure de son application, évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations des audits précédents édictées au cours des trois dernières années.

OPINIONS D'AUDIT

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état des dépenses

Opinion sans réserve

Nous avons procédé à l'audit du Rapport Combiné des Dépenses (CDR) ci-joint « l'état » du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) totalisant 22.762.152,56 USD pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2015.

Nous soulignons que des dépenses s'élevant à 1.315.904,40 USD ont été exclues de notre champ d'audit du fait qu'elles ont été traitées et approuvées au niveau des autres bureaux pays et du siège du PNUD localisés à l'extérieur du pays. De plus, la documentation relative à ce montant n'a pas été retenue au niveau du bureau. Par conséquent, le montant final sur lequel nous émettons notre opinion s'élève à 21.446.248,16 USD.

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'état afférent au projet « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)» et d'exercer un contrôle interne comme elle le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état de dépenses sur la base de notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.

Un audit implique l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. Un audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des estimations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation de l'état.

Nous croyons que les données probantes que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

Opinion sans réserve

A notre avis, l'état des dépenses ci-joint((« le CDR »), présente correctement, dans tous ses aspects significatifs, les dépenses de 21.446.248,16 USD engagées par le «Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) » pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2015 conformément aux règles comptables du PNUD et celles-ci ont été : (i) conformes aux budgets approuvés du projet ; (ii) exposées aux fins approuvées du projet ; (iii) conformes aux règlements, règles, politiques et procédures du PNUD ; et (iv) justifiées à l'aide de pièces comptables dûment approuvées et d'autres documents justificatifs.



Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP

150 Aldersgate
Street
London
EC1A 4AB

Date : 6 septembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant sur l'état des actifs et équipements
Opinion sans réserve

Nous avons procédé à l'audit de l'Etat des actifs et des équipements ci-joint (« l'état ») du projet n° 00086871, « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) » au 31 décembre 2015.

La direction a la responsabilité de préparer l'état afférent au « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) » et d'exercer un contrôle interne comme elle le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état des actifs et équipements sur la base de notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.

Un audit implique l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et informations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des estimations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation de l'état.

Nous croyons que les données probantes que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

Opinion sans réserve

A notre avis, l'état des actifs et du matériel ci-joint présente correctement, dans tous ses aspects significatifs, le solde d'inventaire du « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) » s'élevant à 150.549,80 USDconformément aux règles comptables du PNUD.



Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP

150 Aldersgate
Street
London
EC1A 4AB

Date : 15 septembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant sur la situation de la trésorerie
Opinion sans réserve

Nous avons procédé à l'audit de l'état de la trésorerie ci-joint (« l'état ») du projet n° 00086871, « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) » au 31 décembre 2015.

La direction a la responsabilité de préparer l'état afférent au projet et d'exercer un contrôle interne comme elle le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état de la trésorerie sur la base de notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.

Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et informations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des estimations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation de l'état.

Nous croyons que les données probantes que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

Opinion sansréserve

A notre avis, la situation de la trésorerie ci-jointe présente correctement, dans tous ses aspects significatifs, le solde bancaire du « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) ».

Observation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la constatation relative au système de contrôle interne n°7 « faiblesses relevées dans la gestion de la trésorerie » exposée dans le chapitre correspondant de notre rapport, qui représente une faiblesse dans le système de contrôle interne que nous avons rencontrés lors de la conduite de notre audit financier.



Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP

150 Aldersgate
Street
London
EC1A 4AB

Date : 6 septembre 2016

LETTRE AUX ADMINISTRATEURS

Les observations liées à la vérification des états financiers sont détaillées dans notre lettre aux administrateurs ci-dessous:

Organisation et personnel

Dans une perspective d'amélioration durable des conditions de vie de la population et de satisfaire la demande sociale croissante que le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui technique du PNUD, a décidé de mettre en œuvre le « Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) en milieu rural. Il vise à réduire les inégalités sociales et les disparités locales d'accès aux services socio-économiques de base.

Le programme est placé sous la tutelle de la primature, compte tenu de son caractère plurisectoriel. Il est également soutenu par un personnel technique et support (opérationnel), sous la supervision des différents comités (comité de pilotage, le comité technique) et l'Unité de Gestion de Programme, en vue d'assurer une meilleur gestion, animation et suivi du projet.

Les procédures de gestion utilisées dans le cadre du projet, sont celles du PNUD.

Des missions de contrôle sont effectuées d'une part, par des cabinets externes, chacun dans son domaine de compétence et d'autre part par le personnel spécialisé lors des missions de terrain matérialisés par des rapports de contrôle.

Enfin, un cabinet externe spécialisé est recruté afin d'assurer la qualité de l'exécution des projets.

Notation générale : Partiellement satisfaisant

Observation n° : 1	**Titre** : Défaillance dans la composition de l'équipe (panel) d'évaluation des prestataires pour les contrats individuels

Observation :

La section « Méthode d'évaluation » de la procédure des contrats individuels du PNUD, stipule que « …l'unité requérante met en place une équipe d'évaluation de deux membres au moins, préférablement de trois membres, dont l'un doit appartenir à une unité autre que l'unité requérante (programme/opérations) et posséder la formation appropriée. Un des membres de l'équipe d'évaluation doit faire partie du personnel du PNUD et assurera la présidence de séance. L'équipe d'évaluation devra évaluer et classer chaque candidat présélectionné à partir de la documentation soumise et en s'appuyant sur la grille d'évaluation».

Cependant, nous avons relevé lors de notre revue d'un échantillon de cinq (05) dossiers de recrutement des prestataires sous contrats individuels, que le comité (panel) qui a siégé sur ces dossiers à savoir le « Team leader, contrats &supplychain management » et « OperationAdvisor » font partie tous les deux du programme (PUDC).

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons au projet de se conformer aux procédures en vigueur, notamment en matière de constitution des comités (panel) d'évaluation.

Commentaires de la direction :

Le bureau pays réfute cette recommandation. Cette situation exceptionnelle ne s'est produite que lors du début de la mise en œuvre de ce programme où il n'existait pas d'unité du PUDC ni de

Team Leader. Durant cette période, vue l'urgence du programme et la difficulté à trouver un autre membre du bureau, il n'a pas été possible de constituer un panel de trois membres. Cependant, un des deux panelistes venait du bureau du PNUD au Tchad, un membre du personnel du PNUD. Il avait été invité pour appuyer le Bureau du Sénégal à mettre en place le PUDC. L'autre membre du panel avait été recruté pour le PUDC. Sur ce, le bureau du Sénégal considérait qu'il y avait au moins un membre du personnel du PNUD dans le panel. Par conséquent nous estimons que les processus ont été respectées. En outre, les règles et procédures n'interdisent pas la participation des staff du PNUD des autres bureaux de participer au panel d'évaluation (Le procurementspecialist travaillait au PNUD Ndjamena à la période concernée et était à Dakar en mission d'appui).
A noter également que mise à part ce cas, le bureau pays a toujours veillé à ce qu'au moins deux membres du personnel du PNUD soient conviés comme panélistes lors des recrutements pour le programme PUDC.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Nous prenons acte des clarifications apportées par le programme. Nous réaffirmons néanmoins que les deux agents constituant le panel de sélection des candidats en question travaillaient tous les deux pour le projet, en porte-à-faux aux règles applicables cités plus haut. Nous notons par ailleurs que le membre du bureau du Tchad, cité par le programme ci-dessus, travaille toujours pour le projet au Sénégal.

Vu qu'aucun nouvel élément n'a été présenté, nous maintenons notre constat.

Programme et gestion de projet

Le PNUD est chargé de l'exécution du programme, pour ce faire, il a eu recours aux prestataires et sous-traitants dans le cadre de ses activités. Il a procédé conformément aux procédures du PNUD (achats, passation de marché, recrutement, etc.).

Une Unité de Gestion du Programme, est créée dans ce sens, constituée d'un coordonnateur du programme, d'un gestionnaire de programme, des experts (ingénieurs en génie civil, en énergie, en hydraulique….) et un personnel d'appui.

L'examen des différents rapports (de contrôle, qualité) ont indiqué que les activités du programme sont exécutées et font l'objet de contrôle et de suivi.

Notation générale : Satisfaisant

Ressources humaines

La gestion des ressources humaines du projet PUDC est partagée entre la responsabilité du bureau PNUD Sénégal, le siège et Copenhague pour les salaires et les contrats des internationaux.
Les dossiers du personnel sont bien tenus dans des classeurs individuels et contiennent tous les documents et informations requis pour une gestion saine et transparente.

Par ailleurs, pour la période sous audit, nous avons relevé l'existence de postes clés vacants, à savoir (Operations Advisor P5 et le coordonnateur national NOD), finalement pourvus en juin 2016.

Le traitement des salaires du personnel est assuré sur « ATLAS », où on intègre toutes les informations relatives au contrat de travail. ATLAS procède automatiquement à la génération de la paie qui est transmise aux ressources humaines / finances pour contrôle avant sa validation finale par le bureau des ressources humaines à Copenhague au Danemark.

Le processus de recrutement et la gestion des dossiers du personnel sont conformes aux politiques et procédures des ressources humaines du PNUD. Pour les internationaux, leurs dossiers de recrutement sont validés au siège à New York par « Compliance ReviewBoard (CRB) » et leurs contrats sont signés au niveau du bureau des ressources humaines à Copenhague au Danemark.

Notation générale : Partiellement satisfaisant

Observation n° : 2	**Titre** : Incohérences d'informations constatées dans les feuilles de temps

Observation :

Le règlement financier du PNUD dans son article n° 122.02 portant « Vérification de paiement » stipule que « l'agent vérificateur approuve un bordereau de paiement lorsque le bordereau est soutenu par des pièces justificatives attestant que les biens ou services, dont le règlement est demandé, ont été effectivement fournis conformément aux dispositions du contrat et au document d'engagement de dépenses correspondant »

Lors de nos diligences, nous avons relevé une incohérence dans les dates, les faits présentés dans les feuilles de temps et le nombre de jours presté de quatre (04) experts avec le nombre de jours payé par le programme. En effet, ces experts ont facturé un nombre de jours de travail supérieur au nombre de jours mentionné dans leurs feuilles de temps (au total, sur un échantillon de 31 factures d'honoraires testé, cinq (05) cas ont été relevés, concernant quatre (04) experts – voir détails en annexe 5)

Nous considérons que les journées facturées mais non prestées (conformément aux feuilles de temps signées par les consultants et validées par le programme), comme non encourues pour un montant de $2.930,91et par conséquent inéligibles au financement du programme.

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons que :

- la forme des feuilles de temps soit revue afin d'enlever toutes les coquilles constatées ; et
- les consultants soient payés conformément aux jours réellement prestés durant le mois, conformément à leurs feuilles de présence et les modalités de leurs contrats.

Commentaires de la direction :

Les incohérences sur les feuilles de temps sont le fait du formulaire utilisé. En effet, il existe une formule de protection au niveau de ce formulaire qui a été ajoutée lors de sa conception par le siège et qui empêche certaines modifications pour pouvoir insérer des lignes correspondant au nombre de jours réellement prestés. Depuis la fin de la mission de l'Audit, le bureau, en collaboration avec le siège, a pu ôter cette protection et maintenant l'utilisation de ce formulaire ne pose aucun problème.

A noter seulement qu'au-delà de ce formulaire, tout paiement d'un consultant est toujours sous-tendu par les éléments suivants : un contrat valide, un formulaire de certification des paiements qui reprend le nombre de jours prestés à payer, une évaluation du consultant et un rapport d'activités et le bureau veille au respect strict de cette disposition avant la finalisation de tout paiement au profit d'un consultant. Par conséquent, aucun consultant n'a été indûment payé. Au contraire, ces derniers ont travaillé au-delà de ce qui est exigé.
Les auditeurs ont apprécié la pertinence de tous ces documents et les paiements cités ne devraient pas par conséquent être remis en cause.

Nous confirmons la régularité des paiements effectués au regard de l'ensemble des documents de supports.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Nous prenons note des clarifications apportées par le programme, néanmoins nous précisons que nous avons pris en compte la difficulté d'exploitation de la version électronique des feuilles de présences et avons accepté toutes les feuilles de présences qui présentaient des problèmes d'insertion de lignes ou autre. Les cas relevés présentaient en fait une incohérence entre le nombre de jours presté (qui est inscrit sur la feuille de temps et validée par le programme) et le nombre de jour réellement payé.

Nous n'avons, à aucun moment, contesté l'exécution des travaux des experts mais plutôt le nombre de jours réellement presté (inscrit sur la TS signée et validée) sur lequel le paiement aurait dû se reposer, conformément à leurs contrats respectifs.

Vu qu'aucun nouvel élément n'a été présenté, nous maintenons notre constat.

Finances

La gestion financière du projet est structurée selon les règles, politiques et procédures du PNUD, coordonnée et administrée par le bureau PNUD du Sénégal. Le programme dispose d'une assistante financière sous la supervision et l'assistance de l'équipe du bureau pays.

La gestion des fonds est sous la supervision et le contrôle du Directeur Pays et de la Représentante Résidente.

Le programme est géré dans le système d'information intégré « ATLAS » du PNUD, qui offre une certaine sécurité notamment dans le cadre de la séparation des tâches et des niveaux de validation.

Un rapport financier (CDR) est tiré chaque trimestre, validé et signé par le management (Directeur Pays et/ou Représentant Résident) et transmis aux personnes concernées. La gestion financière du projet est avérée satisfaisante.

Notation générale : Partiellement satisfaisant

Observation n° : 3	**Titre** : Incohérence de forme constatée dans plusieurs documents comptables

Observation :

Lors de travaux de contrôle des dossiers comptables et financiers, nous avons relevé l'existence de plusieurs incohérences de forme, nous citerons :

- deux contrats, signés avec deux consultants différents, portant la même référence ;
- un avenant qui fait référence à un numéro de contrat d'origine, mais que celui-là est signé avec un autre prestataire ; et
- période de la prestation indiquée dans le certificat de paiement non cohérente avec la période prestée réellement.

Ces incohérences, bien qu'issues d'un manque d'application, peuvent jeter le discrédit sur la sincérité de ces documents (voir annexe 7).

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons une plus grande rigueur et application dans l'élaboration des documents du programme. Aussi, le contrôle et l'approbation de ces documents doit être en mesure de détecter et de corriger ces incohérences.

Commentaires de la direction :

Le bureau pays prend note de cette recommandation et confirme que ces contrats ne peuvent être en aucun cas discrédités. Des mesures sont prises pour maintenir la rigueur dans la gestion des dossiers comptables. L'une des mesures phare dans la mise en œuvre de cette recommandation est de centraliser tous les documents administratifs, financiers et comptables au niveau des points focaux désignés par domaine d'activité afin de suivre de façon rigoureuse toutes les numérotations et autres références par rapport aux documents qui sont produits dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Aucun commentaire supplémentaire.

Marchés et Fournitures

La gestion des achats et approvisionnement au sein du projet est confiée à un chef d'équipe, un spécialiste des acquisitions et un assistant. Cette gestion est basée sur des procédures particulières du PNUD (Fast Tract, validée en date du 9 février 2015, par la Représentante Résidente et par le siège à New-York).

Le processus d'approvisionnement et d'achat est organisé autour de ces procédures selon les différents seuils d'approbation. En effet, les marchés supérieurs à 150.000 $ et inférieurs ou égaux à 1.000.000 $ devraient être approuvés par le comité local « CAP » et soumis à la validation du Représentant Résident.

Pour les marchés supérieurs à 1.000.000 $ et inférieurs à 2.000.000 $, c'est le comité de passation de marché régional sis à Addis-Abeba qui statue sur lesdits marchés et au-delà de 2.000.000 $, c'est le comité du siège à New York qui statue et valide les dossiers.

L'examen des dossiers d'achat et de marchés publics n'a pas fait ressortir de remarques particulières. Toutefois, il est à noter que nous avons émis des remarques concernant le recrutement des consultants dans le cadre des CI.

Notation générale : Satisfaisant

Gestion des actifs

Les actifs acquis par le projet sont gérés, par un assistant logistique affecté au projet, selon le manuel des procédures du PNUD. Ils sont enregistrés dans le système ATLAS, leur suivi est effectué sur un fichier Excel. Le projet dispose de dix-sept ordinateurs, dont sept actuellement utilisés, cinq véhicules et un coffre-fort.

Un inventaire physique de toutes les immobilisations a été réalisé à la clôture de l'exercice 2015, au 31 décembre 2015, le programme avait enregistré un total de 150.549,80 USD de valeur cumulée d'actifs et équipements.

Notation générale : Satisfaisant

Gestion de trésorerie

Le projet dispose d'un seul compte bancaire dédié aux paiements et règlements en monnaie local. Pour les règlements en devises autres que le FCFA, ils sont effectués au niveau du siège à New York ou par les bureaux PNUD des pays concernés.

Concernant l'approvisionnement en fonds, un plan de trésorerie est établi sur la base des échéanciers de contrat et un budget prévisionnel par le responsable des approvisionnements transmis au management pour validation. Une fois validé, il est transmis au ministère des finances pour transfert des fonds.

L'élaboration et le suivi des états de rapprochement sont réalisés par une personne affectée par le PNUD, cette dernière procède aux rapprochements bancaires pour le compte dédié chaque fin du mois pour toutes les dépenses payées en FCFA et imputées sur le compte dédié. Les rapprochements bancaires des autres devises ne sont pas à la charge du bureau PNUD Sénégal mais plutôt effectués par les bureaux où ces transactions ont été payées.

En terme de signature de chèque au sein du programme, la procédure requiert deux signatures obligatoires.

Notation générale : Partiellement satisfaisant

Observation n° : 4	**Titre** : Faiblesses dans la gestion de trésorerie

Observation :

La revue de la gestion de la trésorerie a révélé ce qui suit :

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) avait engagé des dépenses à l'extérieur du Sénégal liées à son fonctionnement normal et libellées en monnaies étrangères autres que le FCFA (USD, EUR, DKK, JPY et XAF). Ces dépenses n'ont pas été directement imputées sur le compte bancaire dédié au projet (cpte BICIS : 09528 079494 000 83 XOF) mais plutôt acquittées par les bureaux des pays concernés ou par le siège du PNUD.

Ces dépenses portaient principalement sur :

- Les billets d'avions et DSA des staffs du PUDC ;
- L'acquisition du matériel roulant (acquis après de TOYOTA Gibraltar) ;
- L'acquisition de matériel et autres équipement informatique ; et
- Les salaires des staffs du programme, prélevés directement par le siège du PNUD.

En vue de régulariser cette situation, les gestionnaires du programme avaient décidé, en date du 7 décembre 2015, de passer l'équivalent de toutes les transactions déjà acquittées dans d'autres devises (celles décrites plus haut) sur le compte du PUDC, notamment que le siège du PNUD à New-York avait déjà procédé à une compensation de ces dépenses et les avait répercutés sur le compte du PNUD bureau pays, le montant définitif de cette régularisation a été estimé à 330.991.182 FCFA.

Après analyse de la situation des dépenses réclamées dans le CDR et acquittées dans les devises étrangères autres que le FCFA et celles reprises dans l'opération de régularisation et de l'imputation de ces dernières sur le compte dédié du PUDC, nous avons relevé que juste une partie de ces dépenses (incluses dans le CDR) a été imputée sur le compte du PUDC :

- le montant pris en compte dans l'opération de régularisation est de 790.895 USD (équivalent à la somme réglées dans plusieurs monnaies) calculés au 31 octobre 2015 alors que pour la même période le CDR avait enregistré 1.035.234 USD ;
- le montant de 244.339 USD (la différence entre le montant pris en charge par la régularisation et les dépenses enregistrées au 31 octobre 2015) ainsi que 745.099 USD (montant des dépenses eu devises autres que le FCFA) enregistrés dans le CDR durant les mois de novembre et décembre 2015 (soit un total de 989.438 USD) restent à être répercutés sur le compte dédié du PUDC.
- Lors de l'opération de régularisation des dépenses payées en devises autres que le FCFA, le bureau PNUD pays avait pris la décision de prendre en charge sur ses fonds propres (Fonds - 4000) plusieurs charges, notamment celles liées aux honoraires et aux frais de déplacement de plusieurs consultants. Ces dépenses totalisent 1.446.562,65 FCFA.

De ce fait, à la date de notre intervention sur le terrain, la régularisation des écritures bancaires n'a été faite que sur une petite partie desdites dépenses. De surcroît, nous n'avons reçu aucun fichier (ou état récapitulatif) des paiements qui sont sujets à des régularisations.

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons au projet de compléter l'opération de régularisation dans les meilleurs délais, et de veiller à ce qu'avant chaque clôture, toutes les opérations en devise soient ajustées dans les meilleurs délais en dehors des opérations en suspens.

Commentaires de la direction :

Sur la Trésorerie:

Ceci est normal dans la politique du PNUD en matière de gestion de trésorerie dès lors que les clôtures financières sont opérées les 10 du mois suivant. Par conséquent, à la fin du mois calendaire, plusieurs paiements (chèques et virements) ne sont pas encore présentés à la banque pour exécution mais sont reflétés dans les livres du PNUD. Autrement dit, Il est normal que le solde dans les livres de la banque soit supérieur au solde dans les livres du PNUD. A notre avis, cette opinion doit être sans réserve.
Il est à noter que même s'il y a une différence entre les soldes des livres de la banque et ceux du PNUD pour un temps (t) donné, il n'en demeure pas moins que selon le règlement financier et les règles de gestion financière du PNUD (FRR) en matière de gestion des projets, la clôture financière d'un projet se fait une année après sa clôture opérationnelle de manière à procéder aux régularisations financières nécessaires pour refléter la position réelle de la trésorerie du projet.
Par ailleurs, le montant pris en charge par le PNUD au 31 Décembre 2015 s'élève à 432 651 635 FCFA (719,041 USD) au lieu de 1 446 562,65 USD.
Au total Le Bureau a pris toutes les dispositions pour tenir une situation financière fidèle. Les états récapitulatifs de dépenses et les fichiers y relatifs sont régulièrement préparés et mis à jour.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Nous avons pris en compte les explications apportées par le programme et avons conclu notre opinion sans réserve.

Nous sommes en accord avec le fait que «…. à la fin du mois calendaire, plusieurs paiements (CHQ et virements) ne sont pas encore présentés à la banque pour exécution mais sont reflétés dans les livres du PNUD… ». Cependant ce n'est pas l'objet de notre constatation ci-dessus, nous avons mis l'accent sur les dépenses en devises étrangères réglées en dehors du Sénégal et qui ne sont pas totalement imputées sur le compte bancaire dédié au programme, aucun fichier ou état récapitulatifs des écarts constatés ne nous a été transmis. Une bonne gestion des fonds implique forcément une gestion financière, comptable et budgétaire exacts et à jour.

Systèmes d'information

Le programme utilise le système d'information « ATLAS » qui prend en charge la gestion du projet depuis sa conception jusqu'à sa clôture. En effet, il dispose de plusieurs modules (ressources humaines, paiements, facturation, achats, gestion des projets, gestion des biens, …) qui est correctement implémenté au sein du programme et permet l'élaboration automatique des différents rapports (CDR, liste des transactions, le suivi budgétaire, le Plan de Travail Annuel…).

Le système garantit une traçabilité et sécurité des opérations et réduit considérablement les risques d'erreurs.

Notation générale : Satisfaisant

Administration générale

Les différents frais de fonctionnement (frais de mission, entretien des véhicules…) dans le cadre du programme, sont enregistrés suivant les règles et procédures du PNUD. En effet, les frais de mission (DSA) sont conformes au taux des procédures PNUD. L'utilisation des véhicules du programme est guidée par les directives du PNUD en la matière.

Tous les véhicules du programme disposent de carte d'approvisionnement de carburant, d'un carnet de bord et d'une fiche de suivi mensuelle. Cependant, dans le cadre de nos travaux de vérifications, nous avons noté la non formalisation de l'analyse de la consommation moyenne du carburant,

Notation générale : Partiellement satisfaisant

Observation n° : 5	**Titre** : Signature tardive des contrats individuels (CI)

Observation :

La procédure régissant les CI, dans son article n° 4.5 portant « Etablissement d'un contrat individuel », stipule que, «... Une fois que toutes ces exigences satisfaites, le contrat individuel sera soumis à la signature du consultant ou du contractant individuel, accompagné des termes de référence et des documents y relatifs visés au contrat. Aucun travail ne devra démarrer avant l'approbation et la signature en bonne et due forme du contrat par le PNUD et par le consultant/contractant individuel à la fois ».

L'article n° 4.7 portant « commencement des services » stipule que, « Le démarrage du travail, ni le versement de rémunérations ne sont permis avant que le contrat individuel n'ait été signé par les deux parties. L'engagement rétroactif de consultants/contractants individuels est interdit, quelles que soient les circonstances. Cette exigence doit être observée de la manière la plus stricte afin de garantir les intérêts du PNUD et ceux de l'intéressé».

Lors de travaux de contrôle des CI, nous avons relevé 3 contrats individuels signés le 25 aout 2015 alors que les trois experts en question, ont bel et bien, accompli des prestations (13 jours facturés) durant la période allant du 1 au 25 aout 2015, sachant que leurs précédents contrats expiraient le 29 juillet 2015.

Nous soulignons, que ces prestations fournies durant la période allant du 1 au 25 aout 2015 et le paiement de ces dernières ne reposent sur aucune base contractuelle et peut,affaiblir la position juridique du programme, face à des éventuels litiges avec ces consultants (voir annexe 6).

Priorité : Haute

Recommandation :

Nous recommandons au programme de mettre en place un système et des outils de gestion lui permettant un suivi rigoureux des contrats et de s'y prendre bien à l'avance pour permettre la signature des contrats dans les meilleurs conditions afin d'éviter les risques cités plus haut.

Commentaires de la direction :

Un système de gestion automatisée a été mis en place pour faciliter le suivi et le monitoring des contrats et autres documents du PUDC.

Le retard dans la signature des contrats est dû au fait que lors du début de la mise en œuvre de ce programme, il y a eu des négociations entre le siège et le bureau du Sénégal pour déterminer les modalités contractuelles adéquates et les fréquences de prestation avec les consultants et cela a pris du temps avant qu'un consensus ne soit trouvé.

Entretemps, un système de suivi des contrats a été mis en place qui permet de suivre l'évolution du début de l'exécution des contrats et de prendre à temps les dispositions nécessaires pour la signature des contrats à bonne date.

Les consultants ont cependant travaillé pendant cette période et les paiements effectués sont réguliers.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Nous n'avons jamais contesté l'exécution des travaux par les experts en question, mais nous confirmons que ces travaux réalisés durant la période du 1er au 25 août étaient hors du cadre contractuel avec le programme. Nous maintenons donc notre constat.

Observation n° : 6	**Titre** : Absence de formalisation de l'analyse de la consommation moyenne du carburant

Observation :

Lors de nos diligences sur la gestion du carburant, nous avons relevé que le bureau procède mensuellement à la consolidation des fiches de suivi des véhicules et la consommation moyenne des véhicules qui est calculée et indiquée sur chaque fiche établie. Cependant, l'analyse et les explications des variations importantes (matérielles) de la consommation moyenne de ces véhicules ne sont pas formalisés. En effet, l'absence de la formalisation de l'analyse des éventuels écarts sur la consommation moyenne des véhicules rend le processus de suivi mensuel susmentionné un « processus administratif » sans grande utilité.

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous encourageons le programme à maintenir ce système de réconciliation et d'analyse de la consommation du carburant et l'incitons à formaliser, le plus possible, les éventuelles remarques ou explications (des écarts de consommation notables) nécessaires à conforter et le gestionnaire et l'auditeur dans l'appréciation de ce poste.

Commentaires de la direction :

Le bureau pays prend note de cette recommandation et note cependant que la gestion du carburant du PUDC est très bien suivie. Les analyses de ces variations seront mieux documentées à l'avenir. Il faut noter que le PUDC est un programme d'envergure nationale qui touche le cœur du monde rural jusqu'au niveau des villages. C'est ce qui justifie les multiples déplacements (va et vient) fastidieux et constants.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Aucun commentaire supplémentaire.

Observation n° : 7	**Titre** : Non-respect du seuil de passation des CI par voie de consultations directes

Observation :

Compte tenu de la spécificité du projet PUDC, les procédures « FastTrack » ont été activées depuis février 2015. En effet, au cours du même exercice, le projet a bénéficié de procédures exceptionnelles relatives aux approvisionnements et achats « Procurement Management » (transmises par le siège par mail).

L'une des modalités allégées concerne l'autorisation de négociation directeavec les contractants individuels, il est stipulé que les contrats d'un montant inférieur à 10 000 $USD, peuvent être réalisés directement avec les prestataires sans passer par les procédures standards du PNUD.

Par ailleurs, lors de nos diligences, nous avons relevé l'existence de cinq(05) contrats individuels dépassant ce seuil des 10.000 $USD (soit environ 6.000.000 FCFA), malgré que les experts en question aient été recrutés sur la base d'une entrevue directe. (Voir annexe8).

Nous avons noté également, dans le cadre de ces entrevues directes pour le recrutement de consultants (CI), l'absence d'un référentiel d'honorairesqui pourrait être une base de négociation avec les experts.

Priorité : Moyenne

Recommandation :

Nous recommandons au projet de :

- se conformer strictement aux procédures en vigueur et de respecter le seuil de passation de marché autorisé ; et
- mettre en place un référentiel des prix (honoraires s'entend) dans le cadre de recrutement par entrevue directe, par type de prestation pour les nationaux et internationaux, afin de servir comme base de négociation suivant les prix appliqués sur les marchés.

Commentaires de la direction :

Le Bureau pays réfute cette recommandation. Le Bureau pays s'est conformé en tout point de vue aux dispositions du FastTrack. La situation particulière du PUDC a nécessité des choix opérationnels et stratégiques qui ont été dûment documentés afin de permettre à l'organisation de bénéficier de consultants hautement qualifiés peu disponibles sur la place.
Par ailleurs, les règles et procédures relatives aux recrutements des contrats individuels ont été entièrement respectées car la limite mensuelle de 10,000USD fixée pour le FastTrack n'a jamais été dépassée par consultant.
Les recrutements initiaux des consultants sous IC avaient été faits pour une période de trois mois dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PUDC. A ce niveau, les honoraires individuels et mensuels ne dépassaient pas le seuil de 10 000 USD par consultant. Le bureau s'est retrouvé dans une situation où la prestation de trois mois ne suffisait pas du moment et que le processus de recrutement du personnel de projet n'a pas permis d'attirer des candidats spécialisées dans certains domaines pointus (ingénieurs civils et électriciens). Les candidats répondant à ces profils ne sont pas disponibles sur la place. Il a fallu que le bureau prolonge les contrats des consultants en place et c'était le choix optimal pour maintenir le rythme d'exécution du programme. Il faut noter également que les contrats ont été renouvelés sur la base des évaluations des performances de ces consultants et ils ont prouvé leur compétence et capacité à conduire ces travaux de consultants.

Commentaires supplémentaires de l'auditeur :

Nous sommes en accord avec le fait que «…. car la limite mensuelle de 10,000USD fixée pour le FastTrack n'a jamais été dépassée par consultant. », cependant, nous notons l'existence de contrats individuels dépassant ce seuil des 10.000 US$ et pour des périodes dépassant un mois (voir le détail à l'Annexe 4). La procédure 'FastTrack' doit être utilisée pour des circonstances

exceptionnelles et non pas comme mesure 'standard' – comme était le cas pour les observations relevées dans notre échantillon (voir Annexe 8). En effet, sous d'autres circonstances, cette pratique pourrait être assimilée à un saucissonnage dans le but de contourner une procédure (ou plafond) applicable plus contraignante. Nous maintenons donc notre constat.

Suivi des recommandations des audits précédents

Le programme n'a pas fait l'objet d'un audit.

Notation générale : Non Applicable



Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP

150 Aldersgate
Street
London
EC1A 4AB

Date : 6 septembre 2016

Annexes

Annexe 1: Rapport Combiné des Dépenses (CDR) au 31 décembre 2015

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Run Time: 08-02-2016 12:02:24

Selection Criteria :

Business Unit : SEN10
Period : Jan-Dec (2015)
Selected Project Id : 00086871
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : ALL
Selected Outputs : ALL

Project Id : 00086871 Programme d'Urgence de Develop	Period :	Jan-Dec (2015)	
Output # : 00094053 Programme d'Urgence de Develop	Impl. Partner :	99999 UNDP	
	Location :	Senegal	

Dept: 37001 (Senegal - Central)

Fund : 04000 (Core Programme, UNU Centre)

	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
61305 - Salaries - IP Staff	0.00	114,951.89	0.00	114,951.89
61310 - Post Adjustment - IP Staff	0.00	17,799.47	0.00	17,799.47
62305 - Dependency Allowances-IP Staff	0.00	4,881.65	0.00	4,881.65
62310 - Contrib to Jt Staff Pens Fd-IP	0.00	11,743.80	0.00	11,743.80
62315 - Contrib. to medical, social in	0.00	756.29	0.00	756.29
62320 - Mobility, Hardship, Non-remova	0.00	5,395.84	0.00	5,395.84
62340 - Annual Leave Expense - IP	0.00	- 118.05	0.00	- 118.05
63330 - Ed Grt Incl Trvl&Allow-IP Stf	0.00	23,238.75	0.00	23,238.75
63530 - Contribution to EOS Benefits	0.00	2,062.72	0.00	2,062.72
63535 - Contribution to Security	0.00	2,264.23	0.00	2,264.23
63540 - Contribution to Training	0.00	660.07	0.00	660.07
63545 - Contribution to ICT	0.00	825.08	0.00	825.08
63550 - Contributions to MAIP	0.00	220.03	0.00	220.03
63555 - Contribution to UN JFA	0.00	1,650.17	0.00	1,650.17
63560 - Contributions to Appendix D	0.00	165.02	0.00	165.02
64321 - Reassignment-Ticket Costs	0.00	18,005.00	0.00	18,005.00
64322 - Reassignmnts-Subsistence Allow	0.00	8,250.00	0.00	8,250.00
64324 - Reassignments-Shipment	0.00	15,000.00	0.00	15,000.00
65115 - Contributions to ASHI Reserve	0.00	4,400.46	0.00	4,400.46
65135 - Payroll Mgt Cost Recovery ATLA	0.00	321.90	0.00	321.90
71210 - Intl Consultants-Sht Term-Supp	0.00	8,179.69	0.00	8,179.69
71305 - Local Consult.-Sht Term-Tech	0.00	87,852.90	0.00	87,852.90
71310 - Local Consult.-Short Term-Supp	0.00	3,929.47	0.00	3,929.47
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	1,500.73	0.00	1,500.73
71605 - Travel Tickets-International	0.00	13,928.88	0.00	13,928.88
71610 - Travel Tickets-Local	0.00	73.86	0.00	73.86
71615 - Daily Subsistence Allow-Intl	0.00	337,367.38	0.00	337,367.38
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	20,999.32	0.00	20,999.32
71635 - Travel - Other	0.00	734.00	0.00	734.00
72105 - Svc Co-Construction & Engineer	0.00	627,949.13	0.00	627,949.13
72120 - Svc Co-Trade and Business Serv	0.00	2,034.54	0.00	2,034.54
72205 - Office Machinery	0.00	5,405.85	0.00	5,405.85
72215 - Transporation Equipment	0.00	48,843.83	0.00	48,843.83
72220 - Furniture	0.00	0.00	0.00	0.00
72311 - Fuel, petroleum and other oils	0.00	349.87	0.00	349.87
72399 - Other Materials and Goods	0.00	201.98	0.00	201.98
72430 - Postage and Pouch	0.00	165.24	0.00	165.24
72505 - Stationery & other Office Supp	0.00	1,252.29	0.00	1,252.29
72510 - Publications	0.00	4,808.23	0.00	4,808.23
72705 - Hospitality-Special Events	0.00	0.00	0.00	0.00
72715 - Hospitality Catering	0.00	0.00	0.00	0.00
72815 - Inform Technology Supplies	0.00	1,260.00	0.00	1,260.00
73205 - Premises Alternations	0.00	27.38	0.00	27.38
73410 - Maint, Oper of Transport Equip	0.00	1,652.40	0.00	1,652.40

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Project Id : 00086871 Programme d'Urgence de Develop	Period :	Jan-Dec (2015)	
Output # : 00094053 Programme d'Urgence de Develop	Impl. Partner :	99999 UNDP	
	Location :	Senegal	

	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
73420 - Leased Vehicles	0.00	5,814.31	0.00	5,814.31
73505 - Reimb to UNDP for Supp Srvs	0.00	1,939.38	0.00	1,939.38
74112 - Accounting related Fees	0.00	527.00	0.00	527.00
74120 - Capacity Assessment	0.00	11,236.29	0.00	11,236.29
74210 - Printing and Publications	0.00	573.27	0.00	573.27
74510 - Bank Charges	0.00	16.04	0.00	16.04
74525 - Sundry	0.00	148.78	0.00	148.78
74696 - PP&E Expensed Items	0.00	2,260.00	0.00	2,260.00
75705 - Learning costs	0.00	0.00	0.00	0.00
76110 - Foreign Exch Translation Loss	0.00	0.02	0.00	0.02
76125 - Realized Loss	0.00	18,416.80	0.00	18,416.80
76135 - Realized Gain	0.00	-7,807.26	0.00	-7,807.26
77270 - Overtime & Night Diff-GS-TA	0.00	2,645.23	0.00	2,645.23
77630 - Dep Exp Owned - ITC	0.00	2,879.40	0.00	2,879.40
77660 - Dep Exp Owned -Vehicle	0.00	6,922.10	0.00	6,922.10
Total for Fund 04000	**0.00**	**1,446,562.65**	**0.00**	**1,446,562.65**
Fund : 30071 (Programme Cost Sharing GOV1)				
61105 - Salaries - NP Staff	0.00	74,874.19	0.00	74,874.19
61305 - Salaries - IP Staff	0.00	43,684.56	0.00	43,684.56
61310 - Post Adjustment - IP Staff	0.00	19,998.53	0.00	19,998.53
62105 - Dependency Allowance-NP Staff	0.00	926.20	0.00	926.20
62110 - Contrib Joint Staff Pension-NP	0.00	17,310.93	0.00	17,310.93
62115 - Contrib to Med,Soclns-NP Staff	0.00	6,775.71	0.00	6,775.71
62140 - Annual Leave Expense - NO	0.00	10,371.05	0.00	10,371.05
62305 - Dependency Allowances-IP Staff	0.00	5,857.98	0.00	5,857.98
62310 - Contrib to Jt Staff Pens Fd-IP	0.00	13,754.49	0.00	13,754.49
62315 - Contrib. to medical, social in	0.00	986.66	0.00	986.66
62320 - Mobility, Hardship, Non-remova	0.00	6,315.29	0.00	6,315.29
62340 - Annual Leave Expense - IP	0.00	-421.32	0.00	-421.32
63330 - Ed Grt Incl Trvl&Allow-IP Stf	0.00	23,238.75	0.00	23,238.75
63335 - Home Leave Trvl & Allow-IP Stf	0.00	462.50	0.00	462.50
63360 - Medical Exams(incl Pre-empl)	0.00	1,276.95	0.00	1,276.95
63515 - Security-related Costs	0.00	3,094.19	0.00	3,094.19
63530 - Contribution to EOS Benefits	0.00	5,679.92	0.00	5,679.92
63535 - Contribution to Security	0.00	6,604.84	0.00	6,604.84
63540 - Contribution to Training	0.00	764.20	0.00	764.20
63545 - Contribution to ICT	0.00	2,271.95	0.00	2,271.95
63550 - Contributions to MAIP	0.00	605.87	0.00	605.87
63555 - Contribution to UN JFA	0.00	4,543.91	0.00	4,543.91
63560 - Contributions to Appendix D	0.00	454.38	0.00	454.38
64321 - Reassignment-Ticket Costs	0.00	7,775.34	0.00	7,775.34
64322 - Reassignmnts-Subsistence Allow	0.00	49,436.97	0.00	49,436.97
64323 - Reassignments-Lump Sum	0.00	20,215.71	0.00	20,215.71
64324 - Reassignments-Shipment	0.00	15,000.00	0.00	15,000.00
65115 - Contributions to ASHI Reserve	0.00	12,117.11	0.00	12,117.11
65135 - Payroll Mgt Cost Recovery ATLA	0.00	823.28	0.00	823.28
66105 - Overtime & Night Differential	0.00	3,275.84	0.00	3,275.84
71205 - Intl Consultants-Sht Term-Tech	0.00	24,762.33	0.00	24,762.33
71210 - Intl Consultants-Sht Term-Supp	0.00	0.00	0.00	0.00
71305 - Local Consult.-Sht Term-Tech	0.00	599,914.76	0.00	599,914.76
71310 - Local Consult.-Short Term-Supp	0.00	135.75	0.00	135.75

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Project Id : 00086871 Programme d'Urgence de Develop	Period :	Jan-Dec (2015)	
Output # : 00094053 Programme d'Urgence de Develop	Impl. Partner :	99999 UNDP	
	Location :	Senegal	

	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	57,743.23	0.00	57,743.23
71410 - MAIP Premium SC	0.00	194.39	0.00	194.39
71415 - Contribution to Security SC	0.00	2,186.38	0.00	2,186.38
71505 - UN Volunteers-Stipend & Allow	0.00	36,387.47	0.00	36,387.47
71510 - UNV Settling-In-Grant	0.00	9,498.00	0.00	9,498.00
71520 - UNV-Language Allowance	0.00	685.48	0.00	685.48
71535 - UNV-Medical Insurance	0.00	1,691.79	0.00	1,691.79
71540 - UNV-Global Charges	0.00	1,533.56	0.00	1,533.56
71541 - UNVs-Contribution to security	0.00	1,359.78	0.00	1,359.78
71545 - UNV-Home Leave Travel & Allowa	0.00	109.68	0.00	109.68
71550 - UNV-Resettlement Allowance	0.00	2,741.94	0.00	2,741.94
71560 - UNV-Intl Appoint/Sep incl Trvl	0.00	6,000.00	0.00	6,000.00
71590 - UNV Development Effectiveness	0.00	7,951.62	0.00	7,951.62
71605 - Travel Tickets-International	0.00	4,855.98	0.00	4,855.98
71610 - Travel Tickets-Local	0.00	1,396.19	0.00	1,396.19
71615 - Daily Subsistence Allow-Intl	0.00	-67,404.39	0.00	-67,404.39
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	184,687.32	0.00	184,687.32
71625 - Daily Subsist Allow-Mtg Partic	0.00	11,730.07	0.00	11,730.07
71630 - Shipment	0.00	1,970.00	0.00	1,970.00
71635 - Travel - Other	0.00	-1,200.44	0.00	-1,200.44
72105 - Svc Co-Construction & Engineer	0.00	15,919,497.77	0.00	15,919,497.77
72120 - Svc Co-Trade and Business Serv	0.00	2,322,701.85	0.00	2,322,701.85
72205 - Office Machinery	0.00	0.00	0.00	0.00
72210 - Machinery and Equipment	0.00	181,925.42	0.00	181,925.42
72215 - Transporation Equipment	0.00	7,079.38	0.00	7,079.38
72220 - Furniture	0.00	40,146.25	0.00	40,146.25
72305 - Agri & Forestry Products	0.00	24,318.46	0.00	24,318.46
72311 - Fuel, petroleum and other oils	0.00	24,965.25	0.00	24,965.25
72315 - Food & Textile Products	0.00	41.52	0.00	41.52
72325 - Chemical,Glass,NonMetallic Prd	0.00	64.36	0.00	64.36
72399 - Other Materials and Goods	0.00	0.00	0.00	0.00
72405 - Acquisition of Communic Equip	0.00	20,682.09	0.00	20,682.09
72425 - Mobile Telephone Charges	0.00	929.32	0.00	929.32
72430 - Postage and Pouch	0.00	0.00	0.00	0.00
72440 - Connectivity Charges	0.00	221.13	0.00	221.13
72445 - Common Services-Communications	0.00	2,386.50	0.00	2,386.50
72505 - Stationery & other Office Supp	0.00	7,242.69	0.00	7,242.69
72510 - Publications	0.00	14,199.99	0.00	14,199.99
72515 - Print Media	0.00	123.15	0.00	123.15
72605 - Grants to Instit & other Benef	0.00	0.00	0.00	0.00
72705 - Hospitality-Special Events	0.00	0.00	0.00	0.00
72715 - Hospitality Catering	0.00	-155.64	0.00	-155.64
72805 - Acquis of Computer Hardware	0.00	2,912.89	0.00	2,912.89
72815 - Inform Technology Supplies	0.00	2,779.83	0.00	2,779.83
73105 - Rent	0.00	24,451.61	0.00	24,451.61
73107 - Rent - Meeting Rooms	0.00	6,492.66	0.00	6,492.66
73110 - Custodial & Cleaning Services	0.00	428.06	0.00	428.06
73120 - Utilities	0.00	11,502.74	0.00	11,502.74
73125 - Common Services-Premises	0.00	17,035.81	0.00	17,035.81
73205 - Premises Alternations	0.00	353.92	0.00	353.92
73405 - Rental & Maint-Other Office Eq	0.00	1,978.70	0.00	1,978.70
73406 - Maintenance of Equipment	0.00	-2,571.66	0.00	-2,571.66
73410 - Maint. Oper of Transport Equip	0.00	6,599.44	0.00	6,599.44
73420 - Leased Vehicles	0.00	28,969.52	0.00	28,969.52

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Combined Delivery Report By Project

Project Id : 00086871 Programme d'Urgence de Develop		Period :	Jan-Dec (2015)	
Output # : 00094053 Programme d'Urgence de Develop		Impl. Partner :	99999 UNDP	
		Location :	Senegal	
	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
73505 - Reimb to UNDP for Supp Srvs	0.00	-1,973.17	0.00	-1,973.17
74112 - Accounting related Fees	0.00	-558.32	0.00	-558.32
74120 - Capacity Assessment	0.00	0.00	0.00	0.00
74205 - Audio Visual Productions	0.00	9,298.67	0.00	9,298.67
74210 - Printing and Publications	0.00	789.39	0.00	789.39
74215 - Promotional Materials and Dist	0.00	4,106.86	0.00	4,106.86
74220 - Translation Costs	0.00	728.48	0.00	728.48
74225 - Other Media Costs	0.00	8,752.81	0.00	8,752.81
74505 - Insurance	0.00	1,354.51	0.00	1,354.51
74510 - Bank Charges	0.00	2,768.12	0.00	2,768.12
74525 - Sundry	0.00	735.23	0.00	735.23
74705 - Port Operation	0.00	2,184.33	0.00	2,184.33
74710 - Land Transport	0.00	30.46	0.00	30.46
74720 - Distribution Cost	0.00	0.00	0.00	0.00
74725 - Other L.T.S.H.	0.00	363.23	0.00	363.23
74965 - Low value equipment	0.00	88.53	0.00	88.53
75105 - Facilities & Admin - Implement	0.00	624,397.77	0.00	624,397.77
75705 - Learning costs	0.00	856,564.83	0.00	856,564.83
75708 - Learning - subcontracts	0.00	25.29	0.00	25.29
75711 - TrnWrkshp&Conf - Stipends	0.00	8,338.96	0.00	8,338.96
75712 - TrnWrkshp&Conf - Honorariums	0.00	1,534.08	0.00	1,534.08
76105 - Foreign Exch Transaction Loss	0.00	0.01	0.00	0.01
76110 - Foreign Exch Translation Loss	0.00	19.08	0.00	19.08
76125 - Realized Loss	0.00	19,806.50	0.00	19,806.50
76135 - Realized Gain	0.00	-141,892.10	0.00	-141,892.10
77270 - Overtime & Night Diff-GS-TA	0.00	1,696.76	0.00	1,696.76
77640 - Dep Exp Owned - F&F	0.00	222.68	0.00	222.68
77660 - Dep Exp Owned -Vehicle	0.00	1,897.04	0.00	1,897.04
Total for Fund 30071	**0.00**	**21,315,589.91**	**0.00**	**21,315,589.91**
Total for Dept : 37001	**0.00**	**22,762,152.56**	**0.00**	**22,762,152.56**
Total for Output : 00094053	**0.00**	**22,762,152.56**	**0.00**	**22,762,152.56**
Project Total :	**0.00**	**22,762,152.56**	**0.00**	**22,762,152.56**

Mathieu CIOWELA
Directeur Pays

Signed By : _____ Date : 08 FEV 2016

Signed By : _____ Date : _____

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Combined Delivery Report By Project

Selection Criteria :

Business Unit : SEN10
Period : Jan-Dec (2015)
Selected Project Id : 00086871
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : ALL
Selected Outputs : ALL

Project Id : ALL		Period : Jan-Dec (2015)		
Output # : ALL		Impl. Partner :		
		Location :		
	Govt Exp	UNDP Exp	UN Agencies Exp	Total Exp
37001 - Senegal - Central	0.00	22,762,152.56	0.00	22,762,152.56

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: unglcdrp

Page 6 of 6
Run Time: 08-02-2016 12:02:27

Funds Utilization

Selection Criteria :

Business Unit : SEN10
Period : Jan-Dec (2015)
Selected Project Id : 00086871
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : ALL
Selected Outputs : ALL

Project/Award: 00086871	Programme d'Urgence de Develop	Period : As at Dec 31, 2015

Output # 00094053	Impl. Partner :99999 UNDP	UNDP AMOUNT
Outstanding NEX advances		0.00
Undepreciated Fixed Assets		255,314.51
Inventory		0.00
Prepayments		0.00
Commitments		1,471,153.55

Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP
Date: 6 septembre 2016

Annexe 2: Etat des actifs et de l'équipement au 31 décembre 2015

LISTE DES ASSETS DU PUDC AU 31 DEC 2015

Asset ID	Description	TAG Number	Serial Number	Location	Acquisition Date	In Service Date	Net Book Value
000000001007	A Notebook computers	00C000001007	CND5195M2F	SENWOLPARK	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001008	A Notebook computers	00C000001008	CND5195M2Q	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001009	A Notebook computers	00C000001009	CND6195M2X	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001010	A Notebook computers	00C000001010	CND6195M2C	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001011	A Notebook computers	00C000001011	CND6195M2N	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001012	A Notebook computers	00C000001012	CND5195M2M	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001013	A Notebook computers	00C000001013	CND6195M2R	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001014	A Notebook computers	00C000001014	CND6195M2H	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001015	A Notebook computers	00C000001015	CND6195M2J	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001016	A Notebook computers	00C000001016	CND6195M2S	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001017	A Notebook computers	00C000001017	CND6195M2D	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001018	A Notebook computers	00C000001018	CND5195M2L	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001019	A Notebook computers	00C000001019	CND5195M2T	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001020	A Notebook computers	00C000001020	CND5195M2Z	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001021	A Notebook computers	00C000001021	CND5195M2P	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001022	A Notebook computers	00C000001022	CND5195M2W	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001023	A Notebook computers	00C000001023	CND519M2V	SEN10	04/06/2015	04/06/2015	1830,5
000000001076	Toyota Land Cruiser 6 seater	00C000001076	JTEBB71J10430932	SENWOLPARK	20/05/2015	20/05/2015	23535,13
000000001077	Toyota Land Cruiser 6 seater	00C000001077	JTEBB71J30430915	SENWOLPARK	20/05/2015	20/05/2015	23535,13
000000001078	Toyota Land Cruiser 6 seater	00C000001078	JTEBB71J40430920	SENWOLPARK	20/05/2015	20/05/2015	23535,13
000000001079	Toyota Land Cruiser 6 seater	00C000001079	JTEBB71JX0430951	SENWOLPARK	20/05/2015	20/05/2015	23535,13
000000001080	Toyota Land Cruiser 6 seater	00C000001080	JTEBB71J00430939	SENWOLPARK	20/05/2015	20/05/2015	23535,13
000000001081	Safe Deposit Box ESD 109	00C000001081		SENWOLRC25	26/06/2015	26/06/2015	1755,65
			TOTAL				150 549,80

Préparée par :

Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP
Date: 6 septembre 2016

Approuvée par :

F. Bintou DJIBO
Représentant Résident

Annexe 3: Etat de la situation de trésorerie au 31 décembre 2015

Programme des Nations Unies pour le développement

Empowered lives.
Resilient nations.

STATEMENT OF CASH POSITION
FOR UNDP COMMUNITY DEV PROGRAM (PUDC)

AS OF 31st DECEMBER 2015

This is to certify that as of 31/12/2015, the balance of the PUDC bank account number SN010 01528 007949400083 38 at BICIS is: XOF 2,292,110,620.00.

Mr Mathieu CIOWELA

Country Director

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
SENEGAL
Mathieu CIOWELA
Directeur Pays

Immeuble Wollé Ndiaye – Route du Méridien Président – – B.P 154 – Dakar, Sénégal
Standard : (221) 33.859.67.67 – Adresse électroique : registry.sn@undp.org

BICIS
Groupe BNP PARIBAS

RELEVE DE COMPTE
COMPTE ORDINAIRE A VUE

09528 079494 000 83 XOF 31/12/15

UNDP COMMUNITY DEV PROGRAMME

Titulaire du compte
UNDP COMMUNITY DEV PROGRAMME SIEGE 095 CASIER N CE 54

Domiciliation
BICIS PRESTIGE

DUPLICATA

Code Banque	Code Guichet	N°de compte	Clé RIB
SN010	01528	007949400083	38

0151075 005 15000 01
N° d'Ordre Page Document

Date	Nature des Opération	Valeur	Débit	Crédit	
3012	VIRMENT RTGS FAVEUR RT105175 PNUD SOTRACOM SA CBAO 1288000188	301215	59 833 576		09520 20151230 11 Z4
3012	VIRMENT RTGS FAVEUR RT105174 PNUD GROUPE THIATOU BNDE 1288000192	301215	99 645 956		09520 20151230 11 Z4
3012	VIRMENT RTGS FAVEUR RT105173 PNUD I CONS SA ECOBANK 1288000191	301215	102 014 270		09520 20151230 11 Z4
3112	INTERETS/COMMISSIONS	311215	15 000		09528 20151231 99 R1
3112	ESPECES VERSEES PAR TIDIANE FALL	040116		75 800	09525 20151231 03 AD
3112	FRAIS VIREMENT VCF79663 FRAIS TELECOMPENS REVERSES A BCE 0000000000000000	311215	100		09520 20151231 99 X1
3112	FRAIS VIREMENT VCF79591 FRAIS TELECOMPENS REVERSES A BCE 0000000000000000	311215	100		09520 20151231 99 X1
3112	REMISE CHQ ENCAIS 2J 00002499	040116		478 225	09520 20151231 13 RG
3112	VIREMENT VCF79739 MINTECH INTERNATIONAL/BNDE N°1288000187	301215	11 593 090		09520 20151231 11 Z4
	TOTAL DES MONTANTS DEBIT		1 859 897 564		
	CREDIT			2 606 185	
	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/15			2 292 110 620	

DUPLICATA

Martin Daniel
Associé
Moore Stephens LLP
Date: 6 septembre 2016

Annexe 4 : Plans d'action actualisés concernant les observations et les recommandations des audits précédents

Non Applicable

Annexe 5 : Constat n° 2 Incohérences d'informations constatées dans les feuilles de temps

Transactions	Période	Nombre de jours de travail facturés	Nombre de jours de travail selon TS	Montant inéligible (XOF)
SEN10-00101522-1-1-ACCR-DST	HONORAIRES DU 01-31/10/2015	21	19	250 000
SEN10-00101537-1-1-ACCR-DST	HONORAIRES DU 01-31/10/2015	21	19	250 000
SEN10-00102686-1-1-ACCR-DST	HONORAIRES DU 01-30/11/2015	21	17	500 000
SEN10-00102682-1-1-ACCR-DST	HONORAIRES DU 01-30/11/2015	21	17	500 000
SEN10-00101525-1-1-ACCR-DST	HONORAIRES DU 01-31/10/2015	21	19	250 000

Annexe 6 : Constat n° 3 Incohérence de forme constatée dans plusieurs documents comptables

a. Deux contrats avec la même référence

Prestataires	Référence de contrat	Montant total de contrat (XOF)
	CO/PSE/005/2015	2 730 000
	CO/PSE/005/2015	2 520 000

b. Avenant faisant référence à un contrat d'un autre prestataire

Numéro de l'avenant	Prestataire selon l'avenant	Prestataire selon le contrat	Remarque
Amendment N° 1 sur le contrat N° CO/PSE/004/2015			Le contrat conclu avec Mr Dieng porte le numéro CO/PUDC RET/05/2015

c. Incohérences dans les certificats de paiement

N° de transaction	Activity Id	Période indiquée dans le certificat de paiement	Période de la prestation réelle
SEN10-00100773-1-1-ACCR-DST	ELECTRIFICATION	Du 01/08/2015 au 30/08/2015	Du 01/09/2015 au 30/09/2015
SEN10-00100772-1-1-ACCR-DST	ELECTRIFICATION	Du 01/08/2015 au 30/08/2015	Du 01/09/2015 au 30/09/2015
SEN10-00100761-1-1-ACCR-DST	ELECTRIFICATION	Du 01/08/2015 au 30/08/2015	Du 01/09/2015 au 30/09/2015

Annexe 7 : Constat n° 5 Signature tardive des contrats individuels (CI)

Numéro de contrat	Date signature du contrat	Prestations fournies avant signature du contrat
N° CO/PUDC RET/03/2015	25/08/2015	13 jours
N° CO/PUDC RET/04/2015)	25/08/2015	13 jours
N° CO/PUDC RET/02/2015	25/08/2015	13 jours

Annexe 8 : Constat n° 7 Non-respect du seuil de passation des CI par voie de consultations directes

Prestataire	Contrat N°	Durée du contrat	Montant FCFA
	CO/PUDC RET/02/2015	01/08/2015 au 31/12/2015	12 625 000,00
	CO/PUDC RET/03/2015		12 625 000,00
	CO/PUDC RET/04/2015		12 625 000,00
	CO/PUDC RET/01/2015	10/08/2015 au 31/12/2015	7 200 000,00
	CO/PUDC RET/05/2015	01/09/2015 au 31/12/2015	9 880 000,00